

BACHELOR OF ARTS EN LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

PLAN D'ÉTUDES

DU PILIER HISTOIRE

VALABLE DÈS L'ANNÉE ACADÉMIQUE 2021-2022

CURSUS DE BACHELOR

Le Bachelor en lettres et sciences humaines comprend 180 crédits ECTS¹ répartis entre deux ou trois disciplines d'étude, appelées piliers, selon quatre possibilités de configuration. L'étudiant-e en choisit une au moment de son immatriculation :

- 1 pilier renforcé + 1 pilier secondaire (120 + 60 crédits) ;
- 2 piliers principaux (90 + 90 crédits) ;
- 3 piliers secondaires (60 + 60 + 60 crédits) ;
- 1 pilier principal + 1 pilier secondaire + 1 pilier minimal (90 + 60 + 30 crédits).

Les crédits pris en compte pour le calcul de la réussite sont les crédits des modalités d'évaluation prévues pour les différents enseignements, telles qu'elles sont fixées par le plan d'études et précisées par les descriptifs des cours. En cas de session d'examens en ligne prévue par le Rectorat, la modalité d'évaluation fixée par ce plan d'études pour chaque enseignement est prévue comme suit :

- les examens écrits sont passés sous la forme d'examens écrits en ligne en principe de la même durée ;
- les examens oraux sont passés sous la forme d'examens oraux en ligne en principe de la même durée.

Si la modalité d'évaluation a lieu hors session d'examens (évaluation interne, notée ou non notée), la même modalité est réalisée en cas d'une évaluation en ligne. Si nécessaire, la modalité précise sera adaptée à la situation particulière selon les indications décrites par les responsables de l'enseignement dans le descriptif du cours en début du semestre.

Les différents types d'enseignement proposés par le pilier sont décrits dans le tableau en dernière page.

Les enseignements sont semestriels, et obligatoires, sauf indication contraire. Ils peuvent être regroupés, ou non, dans des ensembles qui forment une unité didactique. Regroupés, ils forment soit un module, au sein duquel les notes des évaluations des différents enseignements se compensent (moyenne pondérée minimale de 4,00 exigée pour réussir le module), soit un bloc au sein duquel chaque composante doit être validée individuellement (note de 4 au minimum ou mention « réussite »).

Il est recommandé de valider en moyenne 30 crédits par semestre afin d'obtenir les 180 crédits de Bachelor au terme des six semestres d'étude (un maximum de dix semestres est toutefois autorisé). Les plans d'études distinguent, le cas échéant, des prérequis, pour lesquels l'inscription à un enseignement donné est conditionnée à la réussite ou au suivi d'un autre enseignement, de recommandations d'un ordre chronologique selon lequel les enseignements sont à suivre.

¹ European Credit Transfer System : les crédits ECTS sont une mesure relative de la charge de travail que les étudiant-e-s doivent fournir, 1 crédit ECTS correspond à un volume de travail de 25 à 30 heures.

PRÉSENTATION DE LA DISCIPLINE

L'histoire est l'étude du passé humain dans ses dimensions les plus variées : politiques, sociales, économiques, techniques et culturelles, etc. Sa pratique est tributaire de l'époque, des interrogations des historien-ne-s comme des attentes du public. Si elle est ouverte sur d'autres sciences, elle possède une méthodologie qui lui est propre et qui repose avant tout sur l'analyse maîtrisée des sources. L'histoire occupe aujourd'hui une place importante dans la vie culturelle et dans le débat public.

Au niveau du Bachelor, l'Institut d'histoire délivre une formation générale organisée en fonction des quatre grandes périodes – Antiquité, Moyen Age, époques moderne et contemporaine – qui garantit l'acquisition d'une culture historique générale. Les cours proposés ont également pour finalité de familiariser les étudiant-e-s avec les différents pans de la discipline : histoire politique, culturelle, religieuse, histoire des techniques et de l'innovation, etc.

Parallèlement aux cours magistraux, des séminaires et des ateliers ont pour objectif de permettre aux étudiant-e-s de :

- se familiariser avec les sources, qu'il s'agisse de textes, d'images ou de vestiges matériels, les exploiter et les interpréter ;
- acquérir la maîtrise d'un certain nombre d'outils théoriques qui permettent une pratique à la fois critique et réflexive de la discipline historique.

Les acquis de formation du Bachelor en histoire sont décrits dans le détail en avant-dernière page de ce document.

ORGANISATION DU PILIER

Le pilier Histoire peut être étudié sous quatre formes :

- Pilier minimal à 30 ECTS ;
- Pilier secondaire à 60 ECTS ;
- Pilier principal à 90 ECTS ;
- Pilier renforcé à 120 ECTS.

Le Module 1 et les Blocs 1 et 2 forment le socle de base disciplinaire de 30 ECTS ; ils doivent être validés en principe à la fin du 3^e semestre d'étude.

Pour le pilier secondaire (60 ECTS), le pilier principal (90 ECTS) et le pilier renforcé (120 ECTS), le suivi/l'inscription aux Blocs 2 à 5 des spécialisations par période a comme prérequis le suivi du cours général de la période correspondante.

Les Blocs 6 et 7 concernent des compétences transversales : latin fondamental, allemand ou anglais scientifique, ou une autre langue à discuter avec la ou le responsable du pilier (Transversal I), liste d'enseignements fermée (Transversal II). Le Bloc 8 permet d'approfondir la discipline, avec des enseignements offerts par l'Institut ou pris en mobilité. Le nombre de crédits ECTS attribués à ces blocs varie selon le pilier dans lequel ils sont choisis (secondaire, principal ou renforcé).

Le Bloc 9 prévoit des activités de terrain. Le Bloc 10 concerne le mémoire de BA, dont les exigences varient en fonction du pilier principal (90 ECTS) ou du pilier renforcé (120 ECTS). Ce dernier, qui s'adresse aux étudiant-e-s ayant choisi une formation professionnalisante en histoire, prévoit aussi un travail personnel encadré (Bloc 11) et un stage (Bloc 12).

Chaque année, les thématiques des enseignements de spécialisation changent. Les étudiant-e-s ont l'obligation de valider chacun des enseignements inscrits à leur plan d'études. En cas d'échec à un enseignement de spécialisation, elles/ils ont la possibilité de suivre un nouvel enseignement du même type à partir du semestre suivant. Ce second enseignement doit être réussi, sous peine d'échec définitif.

Le plan d'études BA en histoire se compose d'un module et de blocs en principe obligatoires dans lesquels les étudiant-e-s ont la possibilité de choisir entre différentes offres didactiques, en pouvant ainsi personnaliser leur cursus. Les étudiant-e-s voulant effectuer un ou deux semestres de mobilité définiront, en accord avec la ou le responsable du pilier BA, le programme d'enseignements qu'elles ou ils suivront dans l'université hôte.

STRUCTURE DES ÉTUDES : PILIERS MINIMAL, SECONDAIRE, PRINCIPAL ET RENFORCÉ

Pilier minimal (socle de base disciplinaire à 30 ECTS)

Module/Bloc	Description	Crédits
Module 1	Introduction aux études d'histoire	9
Bloc 1	Cours généraux en histoire ancienne, médiévale, moderne et contemporaine	12
Bloc 2	Spécialisation	9
Total		30

Le **Module 1** est constitué de deux enseignements :

- un cours d'introduction aux études d'histoire de 3 ECTS validé par un examen écrit ;
- un séminaire de 6 ECTS validé par une évaluation interne notée.

Le **Bloc 1** est constitué de quatre cours de 3 ECTS, validés chacun par un examen écrit. Il s'agit de cours généraux en histoire ancienne, médiévale, moderne et contemporaine.

Le **Bloc 2** comporte deux enseignements :

- un cours de spécialisation de 3 ECTS validé par un examen écrit, un examen oral ou une évaluation interne notée selon les enseignements ;
- un séminaire de 6 ECTS validé par une évaluation interne notée.

Le cours et le séminaire peuvent être choisis dans des périodes historiques différentes.

Pilier secondaire (60 ECTS)

Module/Bloc	Description	Crédits
Module 1	Introduction aux études d'histoire	9
Bloc 1	Cours généraux en histoire ancienne, médiévale, moderne et contemporaine	12
Bloc 2	Spécialisation en histoire ancienne	9
Bloc 3	Spécialisation en histoire médiévale	9
Bloc 4	Spécialisation en histoire moderne	9
Bloc 5	Spécialisation en histoire contemporaine	9
Bloc 6	Transversal I (latin fondamental ou langue moderne)	3
Total		60

Le **Module 1** et le **Bloc 1** sont ceux du pilier minimal décrits plus haut.

Les **Bloc 2 à 5** sont composés de deux enseignements chacun :

- un cours de spécialisation de 3 ECTS validé par un examen écrit, un examen oral ou une évaluation interne notée selon les enseignements ;
- un séminaire de 6 ECTS validé par une évaluation interne notée.

Le suivi du cours général (Bloc 1) constitue en principe un prérequis pour l'inscription au cours et au séminaire de spécialisation de la période correspondante.

Le **Bloc 6** prévoit le choix entre le latin fondamental et une langue moderne (allemand scientifique, anglais scientifique ou une autre langue choisie après discussion avec la ou le responsable du pilier BA en histoire). Le cours de latin fondamental est fortement recommandé pour les étudiant-e-s qui veulent se spécialiser en histoire ancienne ou en histoire médiévale et n'ayant pas une maturité avec le latin. Le cours d'allemand scientifique est fortement recommandé pour les étudiant-e-s qui s'intéressent à l'histoire suisse.

Le cours fondamental de latin, facultatif, est offert à 6 ECTS. En fonction de la composition du Bachelor, si un autre pilier exige le latin, les 6 ECTS de cet enseignement se répartissent sur les deux piliers. Si l'étudiant-e choisit le latin dans le pilier Histoire, dans sa configuration à 60 ECTS, et si l'Histoire est le seul pilier à offrir le latin, les 6 ECTS sont répartis de la manière suivante : 3 dans le Bloc 6 (Transversal I) et 3 dans un des Blocs 2 à 5 (Spécialisations) en remplacement d'un cours de spécialisation.

Pilier principal (90 ECTS)

Module/Bloc	Description	Crédits
Module 1	Introduction aux études d'histoire	9
Bloc 1	Cours généraux en histoire ancienne, médiévale, moderne et contemporaine	12
Bloc 2	Spécialisation en histoire ancienne	9
Bloc 3	Spécialisation en histoire médiévale	9
Bloc 4	Spécialisation en histoire moderne	9
Bloc 5	Spécialisation en histoire contemporaine	9
Bloc 6	Transversal I (langue ancienne ou langue moderne)	6
Bloc 7	Transversal II (Introduction aux humanités numériques, Initiation à l'archivistique et cours de complément)	6
Bloc 8	Approfondissements (crédits libres)	6
Bloc 9	Terrain	3
Bloc 10	Mémoire de Bachelor	12
Total		90

Le **Module 1** et les **Blocs 1 à 6** sont ceux du pilier secondaire décrits plus haut.

Le **Bloc 7** prévoit le choix entre un cours d'introduction aux humanités numériques de 3 ECTS, un cours d'initiation à l'archivistique à 3 ECTS et un cours de complément de 3 ECTS selon une liste d'enseignements établie par la ou le responsable du BA en histoire après consultation avec les enseignant-e-s de l'Institut. La liste des cours de complément est publiée chaque année dans le programme des cours du BA en histoire.

Le **Bloc 8** se compose de crédits libres à choisir parmi l'offre de l'Institut d'histoire, actualisée chaque année, ou parmi les enseignements offerts par l'Université de Neuchâtel ou par les universités ayant signé les conventions de mobilité Triangle Azur et réseau BeNeFri.

Le **Bloc 9** permet le choix entre « Actualités critiques », activité didactique où l'étudiant-e apprend à animer un débat autour d'un thème de société dans lequel la dimension historique est fortement impliquée, le voyage d'étude, à l'organisation duquel l'étudiant-e participe selon des modalités établies par l'enseignant-e responsable de cette activité, ou un « terrain autre », dont le sujet est détaillé dans le programme des cours. Pour chacun des enseignements de ce bloc, à 3 ECTS, une évaluation interne est prévue.

Le **Bloc 10** est le mémoire de Bachelor, qui prévoit un travail de recherche aboutissant à la rédaction d'un texte d'une trentaine de pages, qui sera discuté lors d'une soutenance publique (évaluation interne notée).

Pilier renforcé (120 ECTS)

Module/Bloc	Description	Crédits
Module 1	Introduction aux études d'histoire	9
Bloc 1	Cours généraux en histoire ancienne, médiévale, moderne et contemporaine	12
Bloc 2	Spécialisation en histoire ancienne	9
Bloc 3	Spécialisation en histoire médiévale	9
Bloc 4	Spécialisation en histoire moderne	9
Bloc 5	Spécialisation en histoire contemporaine	9
Bloc 6	Transversal I (latin ou langue moderne)	6
Bloc 7	Transversal II (Introduction aux humanités numériques, Initiation à l'archivistique et cours de complément)	9
Bloc 8	Approfondissements (crédits libres)	12
Bloc 9	Terrain	6
Bloc 10	Mémoire de Bachelor	18
Bloc 11	Travail personnel	6
Bloc 12	Stage	6
Total		120

Le **Modules 1** et les **Blocs 1 à 6** sont décrits plus haut.

Les **Blocs 7 et 8** prévoient un renforcement de la transversalité.

Le **Bloc 9** permet le choix entre « Actualités critiques », activité didactique où l'étudiant-e apprend à animer un débat autour d'un thème de société dans lequel la dimension historique est fortement impliquée, le voyage d'étude, à l'organisation duquel l'étudiant-e participe selon des modalités établies par l'enseignant-e responsable de cette activité, ou un « terrain autre », dont le sujet est détaillé dans le programme des cours. Pour ce bloc, une évaluation interne est prévue.

Le **Bloc 10** est constitué du mémoire de Bachelor, qui prévoit un travail de recherche aboutissant à la rédaction d'un texte d'une cinquantaine de pages, discuté lors d'une soutenance publique (évaluation interne notée).

Le **Bloc 11** comporte un travail personnel (lectures). L'étudiant-e établit avec un-e enseignant-e (tutrice ou tuteur), spécialiste du domaine dans lequel elle ou il veut se spécialiser (histoire religieuse, histoire du Moyen-Orient, histoire de l'environnement, histoire des techniques, etc.), un programme de lectures et d'activités (compte-rendu d'expositions, de portails web spécialisés, etc.). Le travail personnel est validé par une évaluation interne.

Le **Bloc 12** prévoit un stage, organisé de concert avec les responsables de cette activité, à la fin duquel l'étudiant-e rédige un rapport, validé par une évaluation interne.

PROGRAMME DES COURS

La liste des enseignements offerts pour une année académique donnée (programme des cours) détaille l'horaire de chaque enseignement et le module ou le bloc dans lequel il prend place dans le plan d'études. Le programme des cours est actualisé chaque année.

L'annexe au plan d'études présente l'offre d'enseignements proposée durant l'année académique en cours. Elle fait partie intégrante du plan d'études.

ACQUIS DE FORMATION

Au terme de la formation l'étudiant-e sera capable de :

1. Connaissances et compréhension :

- Démontrer une culture générale dans le domaine historique – de l'Antiquité à nos jours.
- Faire preuve de connaissances historiographiques et méthodologiques approfondies dans un certain nombre de domaines spécifiques.
- Analyser d'une manière critique la littérature historique et théorique pour se forger son propre jugement sur des faits et/ou des phénomènes historiques et sur des courants historiographiques.
- Commenter un document historique (texte, image, objet).

2. Application des connaissances et de la compréhension :

- Maîtriser les principaux instruments de recherche (bibliographies, catalogues numérisés, bases de données) nécessaires à l'acquisition des connaissances.
- Formuler une problématique dûment argumentée à partir de sources primaires et secondaires.
- Étudier des objets historiques dans leurs différentes dimensions (politique, sociale, culturelle, économique, technique).

3. Capacité de former des jugements :

- Formuler une synthèse des ouvrages scientifiques pertinents pour la problématique de recherche.
- Répondre aux problématiques élaborées en utilisant une méthodologie précise, qu'il s'agisse de l'organisation des connaissances, de la mobilisation des dispositifs documentaires et de la construction d'une argumentation solide et cohérente.
- Comparer de manière critique et pertinente différentes approches et méthodes de l'histoire et les appliquer à son objet d'étude.

4. Savoir-faire en termes de communication :

- Organiser une discussion dans le cadre d'une activité didactique.
- Exposer oralement les résultats d'un travail et d'une réflexion personnels.
- Apprendre les règles de composition de différents formats de texte (dissertation, travail de séminaire, mémoire de bachelor, textes pour des supports digitaux).

5. Capacités d'apprentissage en autonomie :

- Développer des problématiques à partir d'une lecture critique de l'historiographie.
- Mener avec un fort degré d'autonomie des recherches sur un objet ou un thème.
- Appliquer les méthodologies de la recherche historique à d'autres disciplines et domaines.

TYPES D'ENSEIGNEMENT

Type d'enseignement		Définition/Contenu	Crédits	Evaluation	
Cours	Cours d'introduction	Présentation de la discipline, de son histoire, de ses enjeux théoriques et de ses méthodes.	3 ECTS	Examen écrit	
	Cours général	Acquisition de connaissances générales sur une période et des problématiques spécifiques au sujet traité dans le cours	3 ECTS	Examen écrit	
	Cours de spécialisation	Enseignement d'approfondissement sur un sujet spécifique d'une période Acquisition de notions théoriques et historiographiques	3 ECTS ou 6 ECTS	Examen écrit ou Examen oral ou Evaluation interne notée	
Lectures ou Travail personnel		L	Travail individuel sur un ensemble déterminé d'ouvrages ; compte-rendu critique	6 ECTS	Evaluation interne
Mémoire de Bachelor		M	Travail personnel (30 ou 50 pages) sur un sujet choisi par l'étudiant-e d'entente avec l'enseignant-e, qui deviendra son directeur de mémoire	12 ou 18 ECTS	Evaluation interne notée (soutenance)
Séminaire		S	Enseignement consacré aux présentations orales des étudiant.e.s et à leur participation active à l'activité didactique, et à la rédaction d'un travail écrit	6 ECTS	Evaluation interne notée
Stage		ST	Activité à visée professionnalisante dans une institution, une organisation, une entreprise Rapport de stage	6 ECTS	Evaluation interne
Terrain (camp, excursion, voyage d'études, fouilles, séjour linguistique, etc.)		T	Toute activité (excluant les stages et les lectures) pratiquée en dehors des salles de cours Présentation, rapport	3 ECTS	Evaluation interne notée